



# PASNEEG

Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour  
l'Équité et l'Égalité de Genre

## APPUI A L'INSERTION ÉCONOMIQUE DES VICTIMES / SURVIVANTES DE VBG ET AUTRES FEMMES VULNÉRABLES DE THIÈS

Fiche technique de la Stratégie de financement des  
filets sociaux du PASNEEG



## CONTEXTE

### LE PASNEEG EN RESUME

**I Le PASNEEG : un paquet de services holistiques de lutte contre les VBG et de prise en charge des victimes**

### II PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION

#### 2.1 Axes de la stratégie

*Axe 1 : Mise en place d'un incubateur d'entreprise de femmes*

*Axe 2 : Formation et accompagnement des initiatives économiques dans les différentes filières*

*Axe 3 : Mise en place de filets sociaux*

#### 2.2 Modalités de financement

### III RESULTATS ATTEINTS

### IV BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISSES DE L'EXPERIENCE

# SIGLES & ABREVIATIONS

Activité Génératrice de Revenus	<b>AGR</b>
Comité de Crédit	<b>CC</b>
Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour la Femme	<b>CEDAF</b>
Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme	<b>CENAF</b>
Cellule de Suivi opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté	<b>CSO/PLCP</b>
Comité Technique de Suivi	<b>CTS</b>
Fonds d'Appui à l'Insertion Economique des Femmes	<b>FAIEF</b>
Fonds d'Impulsion de la Microfinance	<b>FIMF</b>
Fonds national de Crédit pour les Femmes	<b>FNCF</b>
Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires	<b>FONGIP</b>
Gérer Mieux son Entreprise	<b>GERME</b>
Mutuelle d'Epargne et de crédit	<b>MEC</b>
Ministère de la Femme, de la Famille du Genre et de la Protection des Enfants	<b>MFFGPE</b>
Objectifs de Développement durable	<b>ODD</b>
Projet d'appui à la Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de genre	<b>PASNEEG</b>
Plan Sénégal émergent	<b>PSE</b>
Structure financière décentralisée	<b>SFD</b>
Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de genre	<b>SNEEG</b>
Service départemental du Développement communautaire	<b>SDDC</b>
Service régional du Développement communautaire	<b>SRDC</b>
Violences basées sur le Genre	<b>VBG</b>

## CONTEXTE

Le Gouvernement du Sénégal a reçu de la coopération italienne une subvention pour le financement du Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (PASNEEG).

Le PASNEEG vise à soutenir la révision et l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG) en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et le Plan Sénégal Emergent (PSE) à travers les objectifs spécifiques suivants :

- i. soutenir les capacités du Gouvernement du Sénégal dans la réalisation de la nouvelle Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG) ;
- ii. contribuer à l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Lutte contre les discriminations envers les femmes et les Violences Basées sur le Genre (VBG) ;
- iii. soutenir l'empowerment économique des femmes selon une approche de développement économique local.

Le projet s'inscrit dans une démarche multi acteurs afin de tirer profit de l'expérience et de l'expertise de différents partenaires gouvernementaux et de la société civile impliqués dans la mise en œuvre de politiques sur lesquelles portent les différentes thématiques du projet.



**IL N'Y A PAS D'OUTIL DE DÉVELOPPEMENT PLUS EFFICACE QUE L'AUTONOMISATION DES FEMMES.**

*Kofi Annan*

## LE PASNEEG EN RESUME

RUBRIQUES	DONNÉES
Date de signature de l'Entente technique	Janvier 2015
Date de démarrage	Juillet 2015
Date de virement des fonds	Octobre 2015
Bailleurs	La République d'Italie
Montant du financement	1 000 000 d'euros 983 935 000 FCFA
Zones d'intervention	Dakar, Thiès, Kaolack, Kolda Sédhiou
Date de clôture officielle	Mars 2019

## I LE PASNEEG : un paquet de services holistiques de lutte contre les VGB et de prise en charge des victimes

Relativement à l'objectif 2, le PASNEEG a développé des services intégrés de prise en charge des VBG dont l'objectif est d'éradiquer tous les blocages juridiques et les pesanteurs socioculturelles pour permettre aux femmes de jouir d'une pleine citoyenneté et de libérer leurs potentialités.

Ainsi, en plus de services juridiques gratuits, de l'hébergement, de l'accompagnement psychosocial et médical des victimes, l'insertion socioéconomique des femmes survivantes VBG constitue pour le PASNEEG un axe phare de sa stratégie d'intervention.

Derrière ce soutien technique et financier sous forme de formation et de transferts

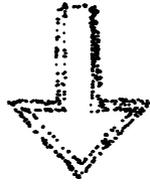
aux survivantes de VBG et autres femmes vulnérables, le PASNEEG vise à leur garantir un processus d'acquisition de pouvoirs : pouvoir de travailler, de gagner sa vie, d'avoir son mot à dire sur son projet de vie sociale, d'être écoutée et de pouvoir participer aux choix et décisions sociales qui touchent sa famille et sa communauté.

Pour ce faire, il est indispensable que les femmes aient un accès accru à tout l'éventail de crédits et de services d'encadrement/coaching de manière à mettre en valeur tout leur potentiel et optimiser ainsi le développement de leurs actifs.

Dans ce cadre, des activités génératrices de revenus et d'emplois ont été mis en œuvre à partir de financements de très pe-

tites activités économiques portées par des femmes pauvres et vulnérables. Les femmes ciblées ont bénéficié de l'appui technique et financier du PASNEEG autour du renforcement de leurs capacités techniques et managériales, du financement de micros et d'accompagnement/coaching pour renforcer les performances et garantir les conditions de pérennisation.

***Un modèle durable adapté à la situation, aux besoins et stratégies d'insertion économique et sociale des survivantes de VBG.***



***La stratégie d'intervention repose sur un système de transferts sociaux, inspiré du modèle de bourses économiques aux ménages vulnérables, déjà expérimenté dans la cadre des projets mis en œuvre par la CSO, en vue de stimuler leur productivité. Ce qui permettra de leur garantir l'indépendance économique, le rétablissement et l'autonomie à travers l'accès accru aux opportunités d'emplois et de création de revenus ayant un impact sur le bien-être de leur famille, leur protection sociale, l'éducation et la santé de leurs enfants.***

***Ainsi, cette stratégie accorde une importance particulière à l'analyse de la situation sociale des bénéficiaires de l'appui en questionnant leur profil de vulnérabilité (profil de contraintes et d'opportunités), leur expérience, leurs besoins en activités génératrices de revenus et en formation et leur projet de vie dans leur situation de survivante de violences basées sur le genre.***

***Les services de l'Action sociale, du Développement communautaire, du CEDAF et le personnel de la Boutique de Droit sont mis à profit pour ce travail.***

## II PRESENTATION DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION

**E**n vue de garantir les conditions de réussite et de durabilité des initiatives des cibles, il a été jugé nécessaire de définir une stratégie qui clarifie :

**1**

Les axes de la stratégie;

**2**

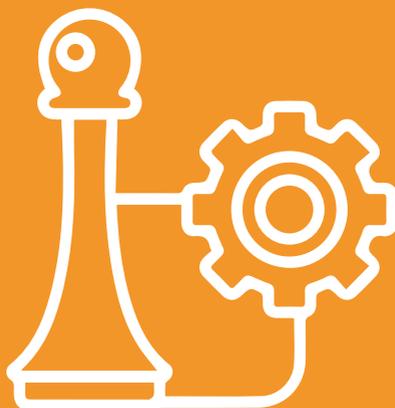
Les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes ;

**3**

Les cadres à mettre en place pour accompagner la mise en œuvre ;

**4**

Les cibles et les activités éligibles etc.



## 2.1 Axes de la stratégie

### *Axe 1 : Mise en place d'un incubateur d'entreprise de femmes*

Suivant sa stratégie de mise en œuvre élaborée en collaboration avec l'équipe de la boutique de droit et les services techniques déconcentrés du MFFGPE (Services régional et départemental du développement communautaire, CEDAF), le PASNEEG a mis en place un **incubateur d'entreprises de femmes victimes de VBG et autres femmes vulnérables** constitué de :



Cinq kit de réparation de téléphones portables



Une unité de mini boulangerie-pâtisserie



Un périmètre maraîcher aménagé dans l'enceinte du CEDAF ;



Un kit de production de craie

En plus de ces infrastructures et équipements communautaires des outils de production suivantes ont été mis à la disposition des bénéficiaires identifiées : six (6) unités mobiles de production avicole d'une capacité de 100 sujets chacune ; un poulailler d'une capacité de 100 sujets réhabilité ; deux bergeries pouvant accueillir jusqu'à 10 ovins construites ; un local équipé d'un comptoir et d'étagère en vue de l'ouverture d'une boutique de quartier ; un congélateur pour la vente de glace et de jus.

Par ailleurs, cinq initiatrices de projets de commerce ont bénéficié d'un appui entre 15 000 et 25 000 FCFA pour la confection de tables, et trois personnes vulnérables

dont une survivante de VBG ont bénéficié gratuitement d'un kit de réparation de téléphones portables.



## ***Axe 2 : Formation et accompagnement des initiatives économiques dans les différentes filières***

**A**vec les unités de formation et de production mises en place au niveau du CEDAF, le PASNEEG, en partenariat avec le CENAF, a organisé une série d'ateliers de renforcement de capacités technique et managériales des femmes vulnérables autour de la boutique de droit et du CEDAF de Thiès. Les ateliers portaient sur les thématiques suivantes :

- 1) Boulangerie-pâtisserie (1 atelier de 20 participantes) ;**
- 2) Technique de production de craie (1 ateliers de 10 participant-e-s dont un jeune vivant avec un handicap)**
- 3) Réparation de téléphones portables, (1 session de 30 jours pour 16 participant-e-s dont 2 hommes vivant avec un handicap).**

Ces trois sessions ont permis de cibler des filières porteuses, d'élaborer en conséquence des modules de formation pratiques et de mettre à disposition un kit de production pour l'insertion durable de chaque bénéficiaire.

- 4) Gestion technique et financière d'une unité d'aviculture (2 ateliers de 20 participantes chacun) ;**
- 5) Gestion technique et financière d'un périmètre de maraîcher (1 atelier de 15 participantes) ;**
- 6) Gestion technique et financière d'une unité d'embouche ovine (1 atelier de 15 participantes) ;**
- 7) Management d'un salon de coiffure (1 atelier de 10 participantes)**
- 8) Gérer Mieux son Entreprise (GERME) : 1 atelier de 20 participantes.**

Globalement, les ateliers ont concerné plus de 130 femmes vulnérables provenant de tous les départements de la région des Thiès. Préalablement aux formations, des enquêtes légères ont été menées et ont permis de dégager le profil de vulnérabilité des femmes victimes (profil de contraintes et d'opportunités), leur expérience, leurs besoins en activités génératrices de revenus et en formation et leur projet de vie dans leur situation de survivante de violences basées sur le genre.

### ***Axe 3 : Formation et accompagnement des initiatives économiques dans les différentes filières***

**D**ans le cadre de la mise en œuvre des filets sociaux au profit des victimes et survivantes de VBG, la mutuelle d'épargne et de crédit la MEC « Dooleel Jigeen » (MEC DOLJI) a été identifiée et sélectionnée du fait de son organisation en réseau et de son expérience dans le financement de porteurs d'initiatives de petits projets d'activités génératrices de revenus (AGR). Ses expériences réussies avec d'autres institutions étatiques dans le portage de fonds similaires (FIMF, FONGIP, FNCF etc.) ont, également, été un avantage comparatif pour nouer, avec elle, un partenariat fondé sur la Convergence d'enjeux et de stratégies, la complémentarité de leurs interventions et de plus, cette

institution financière a accepté de porter le fonds de financement exempté d'intérêt et avec une assurance des crédits octroyés.

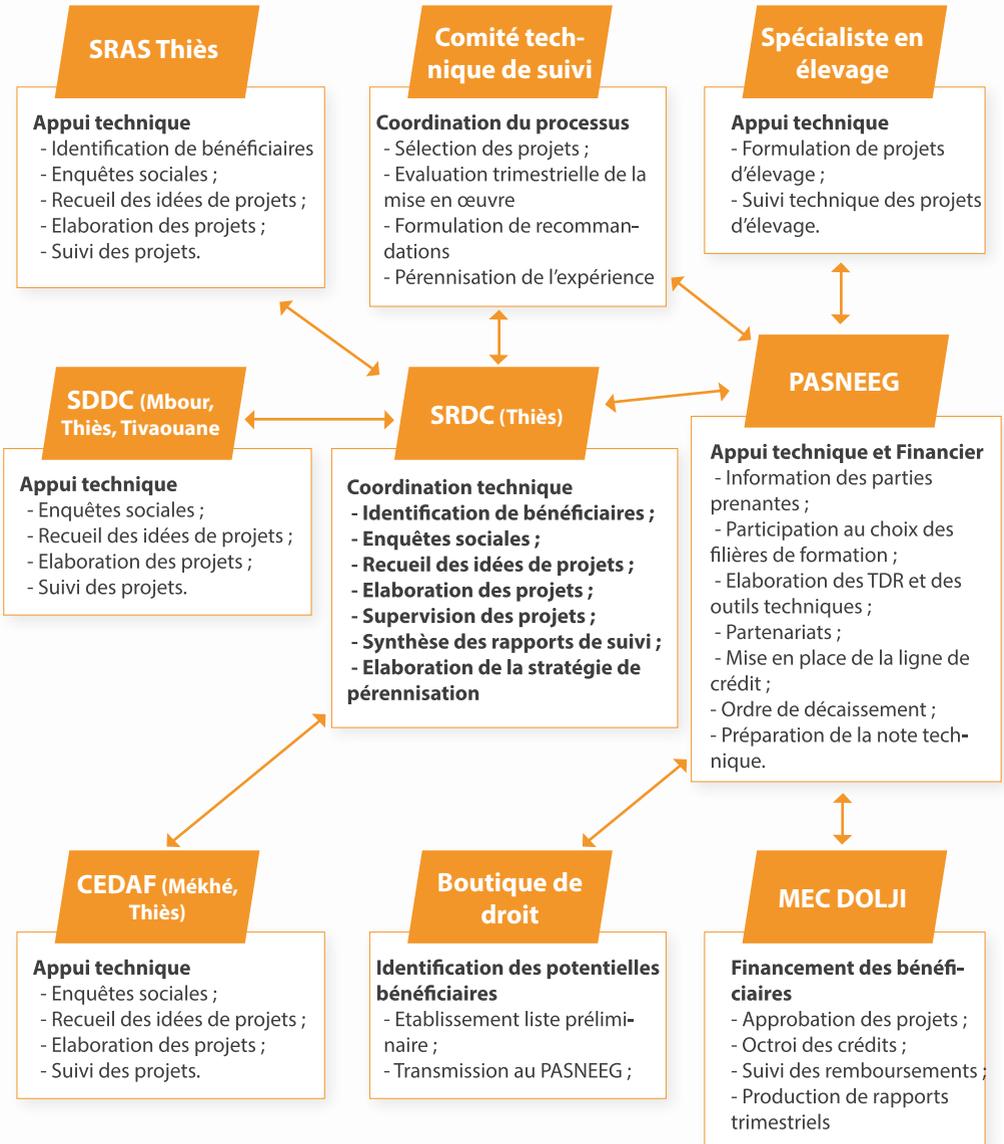
Pour assurer les conditions de poursuite de leurs activités, les bénéficiaires sont tenues de souscrire à une épargne obligatoire minimale d'au moins 5% des bénéfices auprès de la MEC, en vue de se familiariser progressivement aux procédures des structures financières décentralisées (SFD) et de devenir des clientes potentiels, prêtes à se prendre en charge et à participer activement au développement de leurs communautés



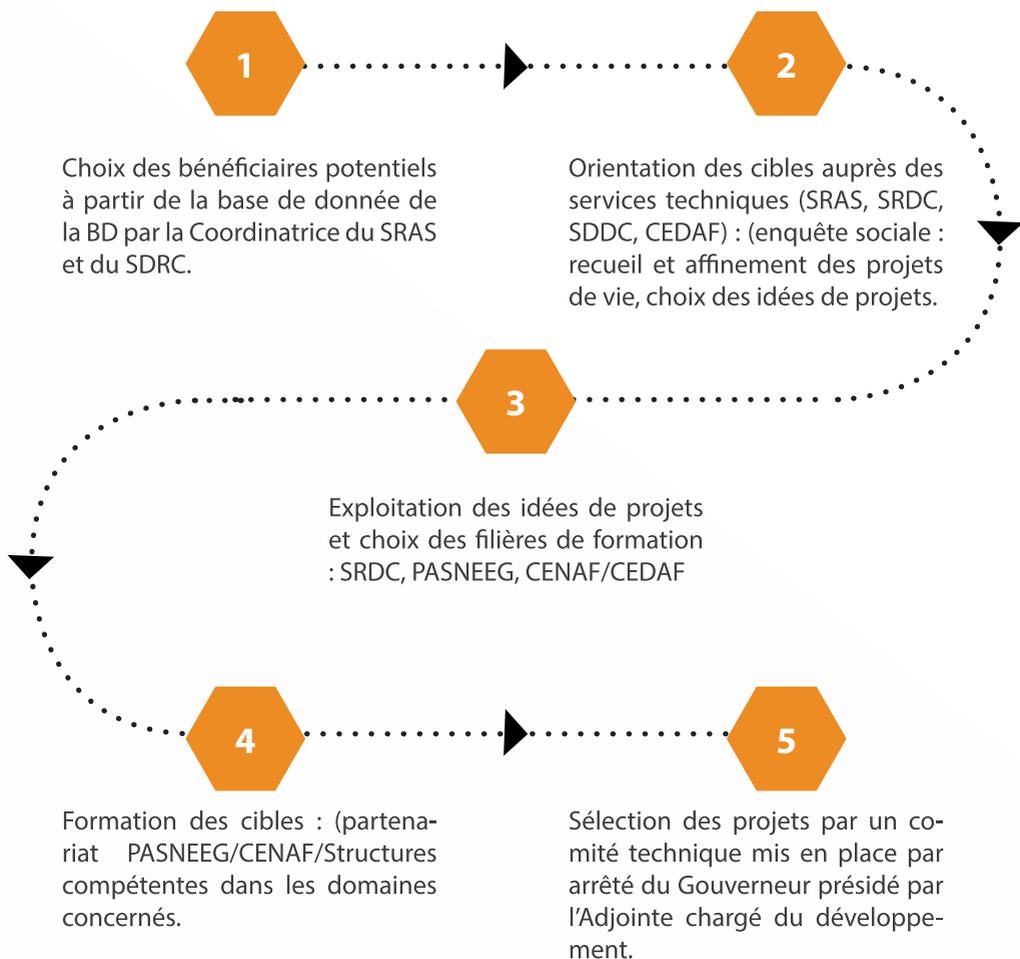
#### **Cadres mis en place**

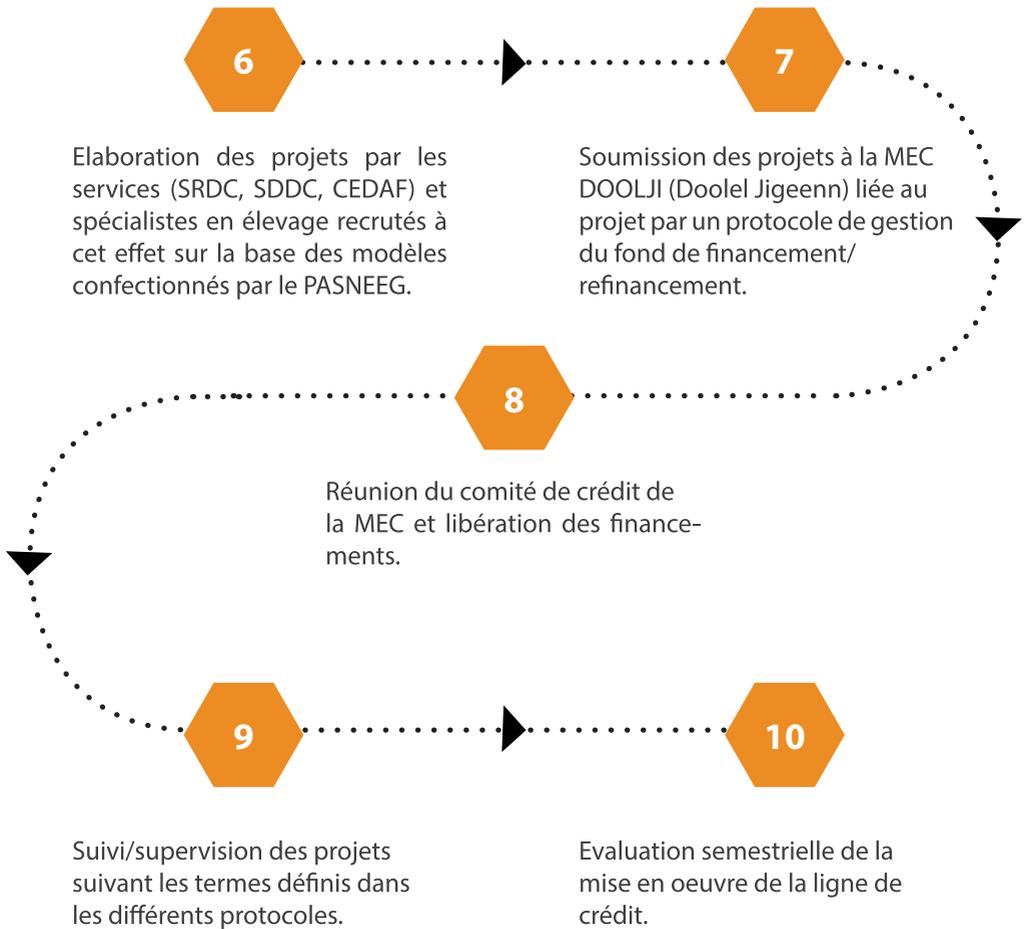
- 1** Un comité régional de suivi mis en place par Arrêté de M. le Gouverneur
- 2** Un protocole d'accord avec la MEC DOOLJI pour le portage du fonds ;
- 3** Un protocole d'accord avec le SRDC pour l'élaboration et le suivi des projets
- 4** Un protocole avec un spécialiste en élevage pour l'élaboration et le suivi technique des projets avicoles et d'embouche ovine

## Les acteurs du processus : Rôles et responsabilités



## Les filets sociaux du PASNEEG, une approche inclusive gage durabilité de l'autonomisation





## FOCUS SUR DEUX MÉCANISMES INNOVANTS DE LA STRATÉGIE

### | Le Comité technique de suivi

**P**our la pérennisation de l'initiative, il a été créé, dans la Région de Thiès, un comité technique de suivi-évaluation des projets financés dans le cadre de la mise en œuvre des filets sociaux du PASNEEG. Présidé par l'Adjoint au Gouverneur chargé du développement et ouvert aux parties prenantes de l'assistance sociale aux victimes de VBG, le Comité a pour mandat de (i) coordonner la mise en œuvre des projets économiques des femmes et autres couches vulnérables financées par le projet, (ii) appuyer, le cas échéant, l'identification du potentiel des bénéficiaires de créneaux porteurs, (iii) suivre les projets mis en place au niveau du CEDAF et dans les autres départements et (iv) assurer l'évaluation des progrès enregistrés et la capitalisation de l'expérience d'autonomisation économique des femmes et filles vulnérables ou victimes de violences.

Le CTS est composé outre du Gouverneur ou son représentant Président, du Chef du SRDC secrétaire et de la Coordinatrice

du CEDAF de Thiès secrétaire adjointe, (i) du chef du SRAS, (ii) des chefs de SDDC de Mbour, Thiès et Tivaouane, de la coordinatrice du CEDAF de Mékhé, de la coordinatrice de la BD de Thiès, de la présidente du comité régional de lutte contre les VBG, de la représentante de la MEC DOLJI, du (de la) représentant(e) du PASNEEG et de toute autre personne dont la compétence est utile au fonctionnement du comité.

Le comité a pour mandat de (i) d'appuyer l'identification des bénéficiaires, (ii) de valider la liste des projets (iii) de coordonner la mise en œuvre et le suivi des projets, (iv) de garantir la pérennisation des fonds mis en place, (v) d'assurer l'évaluation des progrès accomplis dans l'autonomisation des survivantes de VBG et autres femmes vulnérables et la capitalisation de l'expérience, (vi) et formuler toutes recommandation ou ajustement nécessaire dans la stratégie de financement.

### | Le partenariat MEC DOLJI - PASNEEG

**D**ans le cadre de la mise en œuvre des filets sociaux au profit des victimes et survivantes de VBG, la mutuelle d'épargne et de crédit la MEC « Dooleel Jigeen » (MEC DOLJI) a été identifiée et sélectionnée du fait de son organisation en réseau et de son expérience dans le financement de

porteurs d'initiatives de petits projets d'activités génératrices de revenus (AGR). Ses expériences réussies avec d'autres institutions étatiques dans le portage de fonds similaires (FIMF, FONGIP, FNCF etc.) ont, également, été un avantage comparatif pour nouer, avec elle, un partenariat fon-

dé sur la Convergence d'enjeux et de stratégies, la complémentarité de leurs interventions et de plus, cette institution financière a accepté de porter le fonds de financement exempté d'intérêt et avec une assurance pour les crédits octroyés.

Après octroi des crédits suivant les procédures décrites dans la note technique, la MEC produit des rapports trimestriels sur l'état des financements accordés sur les fonds de la ligne de crédits avec des informations détaillées sur les points ci-après : (i) **le cumul des fonds reçus**, (ii) **le nombre de projets financés : par secteurs, sexe, localité**, (iii) **les remboursements obtenus**, (iv) **les crédits en souffrance sur chaque projet s'il y a lieu** (v) **les difficultés évoquées par les promoteurs**, (vi) **les ententes établies avec le promoteur**

## 2.1 Modalités de financement

Modalités	Individuel			Groupement		
	Total	PASNEEG	Bénéficiaire	Total	PASNEEG	Bénéficiaire
Ouverture des comptes	7 500	4 000	3 500	15 000	8 000	7 000
Intérêts	Les financements sont exempts d'intérêts					
Epargne	Les bénéficiaires acceptent une épargne de 5% des bénéfices à verser lors des échéances. Après remboursement, le/la bénéficiaire peut retirer son épargne ;					
Montant des financements	De 25 000 F à 300 000 F					
Durée des remboursements	12 mois pour les projets de commerce et de transformation avec un différé d'un mois ; 18 mois pour les projets d'aviculture ; 20 mois pour les projets d'embouche ovine ;					
Facilités	Pour les bénéficiaires habitant hors de la capitale régionale, les remboursements peuvent se faire via les instruments de mobile-banking. Les régularisations se font à la convenance du/de la bénéficiaire.					
Subventions	Pour les projets nécessitant des investissements (aviculture, transformation, embouche etc.), le projet donne des subventions plafonnées à 200 000 F					
Engagements des bénéficiaires	En vue d'assurer les conditions de poursuite de leurs activités une fois le crédit remboursé, de se familiariser progressivement aux procédures des structures financières décentralisées (SFD) et de devenir des clientes potentiels, prêtes à se prendre en charge et à participer activement au développement de leurs communautés, les bénéficiaires se sont volontairement engagées à souscrire à une épargne minimale d'au moins 5% des bénéfices auprès de la MEC récupérable après solde du compte					

### III RÉSULTATS ATTEINTS

**G**lobalement, les ateliers ont concerné plus de 130 femmes vulnérables provenant de tous les départements de la région des Thiès.

A l'issue des sessions de formation, différents groupements ont été créés autour des différentes thématiques : boulangerie-pâtisserie, production de craie, aviculture, maraîchage etc. L'unité de maraîchage est fonctionnelle à partir des intrants mis en place pour la formation. Il en est de même du groupement de production avicole qui, au moment de la clôture du projet a réalisé 4 opérations pour une production globale de près de 1 000 sujets.

Au 31 mars 2019, le Comité de Crédit de la MEC a financé 26 projets dont 22 individuels (11 de commerce, 8 d'aviculture et 2 d'embouche ovine, 3 ateliers de réparation de téléphones portables) et 3 projets de groupement (boulangerie-pâtisserie et fabrication de craie) d'un montant global de six millions cent quatre-vingt-dix mille cent trente-cinq (6 190 135) FCFA répartis entre crédit (4 690 135 FCFA) et subvention pour l'acquisition d'équipements (1 500 000 FCFA). A cela, s'ajoute les 293 500 FCFA de fonds de roulement du poulailler mis en place au CEDAF.



## IV BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRIS DE L'EXPERIENCE

L'évaluation de l'expérience faite dans le cadre de l'exercice de capitalisation du projet a fait ressortir un certain nombre d'expériences réussies qui dans le contexte de l'insertion des groupes vulnérables et particulièrement dans les stratégies de relèvement/réinsertion des survivantes de VBG peuvent être adoptées en vue de résultats probants. On en retient entre autres que :

1

Dans la cadre des stratégies d'autonomisation des victimes, l'approche entrepreneuriale n'est pas une panacée. Il faut dans certains cas, après les sessions de capacitation, envisager l'insertion à travers des emplois dans des structures formelles existantes ;

2

De modiques appuis bien ciblés et encadrés, corrélés à un dispositif local d'accompagnement sont à même de faire sortir les personnes vulnérables de la précarité ;

3

La pertinence de l'approche économique pour combattre les VBG. La mise en œuvre des projets par les survivantes a engendré dans certains ménages de nouveaux rapports de collaboration, de respect et de concorde familiale ;

4

La nécessité de systématiser l'analyse sociale avant l'identification et à la mise en œuvre des projets de réinsertion des survivantes de VBG ;

5

Le renforcement des capacités techniques et managériales comme préalable à la mise en œuvre des projets d'autonomisation ;

6

La promotion de la culture de l'épargne pour inscrire les projets de réinsertion des victimes de VBG dans la durée



## Contactez-nous

Boutique de Droit de Kaolack, Kasnack ancien bâtiment des travaux publics;  
**Tél. : 77 686 10 15**

Boutique de Droit de Kolda, CEDAF, Saré kémo, route de la nouvelle gare routière;  
**Tél. : 33 959 39 67 – 77 423 88 07**

Boutique de Droit de Pikine, Maison de la femme Icotaf-Pikine EST;  
**Tél. : 77 518 38 67**

Boutique de Droit de Thiès, CEDAF Boulevard Nguinth /Thiès;  
**Tél. : 33 959 39 67 -77 114 57 38**

Boutique de Droit de Sédhiou, Route Bambaly, en face de la Sénélec;  
**Tél : 77 265 42 98**



**Sacré Coeur 3 Pyrotechnie Cité Keur Gorgui  
Immeuble YID 2<sup>ème</sup> étage - Dakar**